

Chefs fédéraux, provinciaux et territoriaux des poursuites

Sous-comité de la contrefaçon

Mandat

Les membres du comité exerceront un leadership en matière de poursuites efficaces pour des infractions de contrefaçon au Canada en favorisant :

- la sensibilisation aux effets sociaux et économiques de la contrefaçon;
- la disponibilité et la diffusion de l'information sur les tendances dans le domaine de la contrefaçon;
- la création et la tenue à jour d'outils pour les poursuites comme un manuel juridique sur les enjeux de la contrefaçon, les déclarations de la victime, les précédents en matière de détermination de la peine et les mesures de rechange à l'emprisonnement;
- la disponibilité et de la diffusion des outils pour les poursuites;
- l'établissement et la préparation des affaires où des preuves d'expert peuvent être demandées en vue de créer des précédents clés en matière de détermination de la peine;
- la formation de témoins-experts pour les audiences de détermination de la peine;
- les modifications législatives appropriées;
- leurs rôles de personnes ressources et de ressources locales en matière de contrefaçon pour les poursuivants, les policiers et les victimes.